

Vingt-Deuxième Etat Annuel  
—DE LA—  
**Southern Insurance  
COMPANY,**  
OF NEW ORLEANS

Primes reçues :  
Bateau ..... 2810,504 \$8  
Bateau de Mer ..... 1,184 52  
Bateau de mer ..... 1,450 24  
Bateau de mer ..... 8314,623 36

Ajouté : Primes sur le moins de 1903 ..... 109,630 46  
Mai ..... 100,016 96  
Bateau de mer ..... 8217,438 96

A déduire :  
Primes de feu reçues ..... 925,646 04  
Bateau de mer ..... 30,337 39  
Bateau de mer ..... 60 24  
Bateau de mer ..... 101 69

Primes net ..... 48,188 08  
Intérêts et amortissements et profits ..... 14,168 57

Bateau net ..... 8285,541 63  
Intérêts .....  
Primes payées sur :  
Bateau d'assurance ..... 3104,526 1P  
Bateau de mer ..... 487 79  
Bateau de mer ..... 8104,943 89

Mots réservés pour :  
portes des bateaux ..... 11,898 00  
et portes ..... 888,577 09

Autres portes non ajustées et non facturées ..... 8,711 53  
Total ..... 819,289 99  
Compte au Crédit ..... 824,090 42

Frais d'entretien et de réparation ..... 1,194 00  
Frais administratifs ..... 184 00

Dépenses générales ..... 81,842 72  
et autres ..... 5,857 19

Total ..... 165,629 91

Prestations ..... 820,012 23  
D'assurances, juillet ..... 88,000 00  
Dividendes, juillet ..... 8,000 00  
Dividendes, octobre ..... 6,012 23  
Impayement ..... 399  
Total ..... 830,012 23

ACTIF

Comptes en banques ..... 816,500 74  
B215,000 bons constitutifs de la Ville de la Nouvelle-Orléans ..... 233,275 00

75,000 bons de l'Ecole de Musique ..... 75,000 00

B24,000 bons de l'Ecole de Musique ..... 27,5 00

Bons à tirer ..... 75 00

Primes en cours de perception ..... 24,342 54

Mobilier et installations ..... 1,000 00

Prévisions, fonds, billets de banque ..... 35,000 00

PASSIF

Primes de feu ..... 200,000 00

Réserve pour risques non terminés ..... 166,616 85

Réserve pour portes non ajustées et non facturées ..... 8,711 53

Réserve pour comptes non payés ..... 801 84

Réserve pour dépréciation non payée ..... 804 00

Réserve pour dividendes non payés pour janvier 1905 ..... 8,000 00

Balances déc. 31 1904 ..... 98,368 74

Total ..... 841,762 32

La table ci-dessus est une copie très exacte et correcte du livre de la Compagnie.

CHARLES J. THIBARD,  
Président

JOHN MCKEEHAN,  
Vice-président

Fait et signé sous serment devant moi à la Nouvelle-Orléans ce 12ème jour de janvier 1905.

CHARLES J. THIBARD,  
Notaire Public

COMPAGNIE D'ASSURANCES  
TEUTONIA

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, L.V.E.

Conformément aux dispositions de sa charte la compagnie publie l'avis suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1904 :

Primes reçues :  
Sur bateaux de feu ..... 891,020 44  
Sur bateaux de mer ..... 10,828 54  
Sur bateaux de rivière ..... 12,765 87

A déduire :  
Portes ..... 688,180 78  
Portes de mer ..... 927 40  
Portes de rivière ..... 5,400 55

Primes restournées ..... 189,500 57

Dividendes ..... 121,991 28

Dividendes ..... 120,990 42

Dépenses générales :  
mises d'agences ..... 45,867 12  
mises d'assurances ..... 8,872 62

Portes et bateaux ..... 863,926 32

Portes ..... 641,580 59

ACTIF

Sur bateaux de la ville de la Nouvelle-Orléans ..... 275,000 00

Sur bateaux de la C. & T. Com. ..... 20,800 00

Sur bateaux de la Banque Nationale Germania ..... 8,200 00

Sur bateaux de la C. & T. Com. ..... 6,000 00

Sur bateaux de la Hibernia Bank ..... 3,225 00

Sur bateaux de la Illinois Central ..... 15,450 00

Sur bateaux de la Northern Pacific ..... 23,510 00

Sur bateaux de la B. & O. ..... 40,000 00

Sur bateaux de la C. & T. Com. ..... 87,420 34

Sur bateaux de la B. & O. ..... 88,928 65 + 807,773 39

Fonds capital ..... 820,000 00

Reserve pour primes non existantes ..... 98,013 55

Reserves pour réassurances ..... 400,024 81

Dividendes non payés ..... 3,000 00

Dividendes non payés ..... 18,000 00

Portes et bateaux ..... 55,738 20 + 807,773 39

Le total ci-dessus est une copie très exacte et correcte du livre de la compagnie.

Nouvelle-Orléans, 14 Janvier 1905.

ALBERT P. NOLL, Président.

FRANK LANGRISH, Secrétaire.

Administrateur et secrétaire portant mes ordres : J. E. LEGLIER, Jr., Notaire Public.

### ANNONCES JUDICIAIRES

#### VENTES PAR LE SÉCRÉTAIRE

##### ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur immobilière de Premier District, permet l'acquisition des rues Clara et Magnolia, parmi les No's 729, 731 et 734 rue Clara.

James Dabbs vs W. G. Taylor.  
COEUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 76 284 — Il sera vendu le 1er juillet de cette année, à 10 heures, à la Cour du District, dans l'affaire intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Fiscales, à l'angle de la rue St. Charles et de la rue St. Louis, dans le premier district de cette ville, le JECIDI, le 20 mars 1905 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Tous les biens de terre assujettis aux taxes et impôts de la ville de New Orleans, et leurs servitudes, et avantages, et appartenements de quelque sorte ou en dépendant, situés dans le district intitulé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Fiscales, à l'angle de la rue St. Charles et de la rue St. Louis, dans le premier district de cette ville, le JECIDI, le 20 mars 1905 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Deux terrains de terre assujettis aux taxes et impôts de la ville de New Orleans, et leurs servitudes, et avantages, et appartenements de quelque sorte ou en dépendant, situés dans le district intitulé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Fiscales, à l'angle de la rue St. Charles et de la rue St. Louis, dans le premier district de cette ville, le JECIDI, le 20 mars 1905 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Deux lots de terrain assujettis aux taxes et impôts de la ville de New Orleans, et leurs servitudes, et avantages, et appartenements de quelque sorte ou en dépendant, situés dans le district intitulé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Fiscales, à l'angle de la rue St. Charles et de la rue St. Louis, dans le premier district de cette ville, le JECIDI, le 20 mars 1905 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Deux lots de terrain assujettis aux taxes et impôts de la ville de New Orleans, et leurs servitudes, et avantages, et appartenements de quelque sorte ou en dépendant, situés dans le district intitulé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Fiscales, à l'angle de la rue St. Charles et de la rue St. Louis, dans le premier district de cette ville, le JECIDI, le 20 mars 1905 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Deux lots de terrain assujettis aux taxes et impôts de la ville de New Orleans, et leurs servitudes, et avantages, et appartenements de quelque sorte ou en dépendant, situés dans le district intitulé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Fiscales, à l'angle de la rue St. Charles et de la rue St. Louis, dans le premier district de cette ville, le JECIDI, le 20 mars 1905 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Deux lots de terrain assujettis aux taxes et impôts de la ville de New Orleans, et leurs servitudes, et avantages, et appartenements de quelque sorte ou en dépendant, situés dans le district intitulé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Fiscales, à l'angle de la rue St. Charles et de la rue St. Louis, dans le premier district de cette ville, le JECIDI, le 20 mars 1905 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Deux lots de terrain assujettis aux taxes et impôts de la ville de New Orleans, et leurs servitudes, et avantages, et appartenements de quelque sorte ou en dépendant, situés dans le district intitulé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Fiscales, à l'angle de la rue St. Charles et de la rue St. Louis, dans le premier district de cette ville, le JECIDI, le 20 mars 1905 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Deux lots de terrain assujettis aux taxes et impôts de la ville de New Orleans, et leurs servitudes, et avantages, et appartenements de quelque sorte ou en dépendant, situés dans le district intitulé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Fiscales, à l'angle de la rue St. Charles et de la rue St. Louis, dans le premier district de cette ville, le JECIDI, le 20 mars 1905 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Deux lots de terrain assujettis aux taxes et impôts de la ville de New Orleans, et leurs servitudes, et avantages, et appartenements de quelque sorte ou en dépendant, situés dans le district intitulé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Fiscales, à l'angle de la rue St. Charles et de la rue St. Louis, dans le premier district de cette ville, le JECIDI, le 20 mars 1905 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Deux lots de terrain assujettis aux taxes et impôts de la ville de New Orleans, et leurs servitudes, et avantages, et appartenements de quelque sorte ou en dépendant, situés dans le district intitulé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Fiscales, à l'angle de la rue St. Charles et de la rue St. Louis, dans le premier district de cette ville, le JECIDI, le 20 mars 1905 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Deux lots de terrain assujettis aux taxes et impôts de la ville de New Orleans, et leurs servitudes, et avantages, et appartenements de quelque sorte ou en dépendant, situés dans le district intitulé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Fiscales, à l'angle de la rue St. Charles et de la rue St. Louis, dans le premier district de cette ville, le JECIDI, le 20 mars 1905 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Deux lots de terrain assujettis aux taxes et impôts de la ville de New Orleans, et leurs servitudes, et avantages, et appartenements de quelque sorte ou en dépendant, situés dans le district intitulé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Fiscales, à l'angle de la rue St. Charles et de la rue St. Louis, dans le premier district de cette ville, le JECIDI, le 20 mars 1905 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Deux lots de terrain assujettis aux taxes et impôts de la ville de New Orleans, et leurs servitudes, et avantages, et appartenements de quelque sorte ou en dépendant, situés dans le district intitulé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Fiscales, à l'angle de la rue St. Charles et de la rue St. Louis, dans le premier district de cette ville, le JECIDI, le 20 mars 1905 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Deux lots de terrain assujettis aux taxes et impôts de la ville de New Orleans, et leurs servitudes, et avantages, et appartenements de quelque sorte ou en dépendant, situés dans le district intitulé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Fiscales, à l'angle de la rue St. Charles et de la rue St. Louis, dans le premier district de cette ville, le JECIDI, le 20 mars 1905 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Deux lots de terrain assujettis aux taxes et impôts de la ville de New Orleans, et leurs servitudes, et avantages, et appartenements de quelque sorte ou en dépendant, situés dans le district intitulé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Fiscales, à l'angle de la rue St. Charles et de la rue St. Louis, dans le premier district de cette ville, le JECIDI, le 20 mars 1905 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Deux lots de terrain assujettis aux taxes et impôts de la ville de New Orleans, et leurs servitudes, et avantages, et appartenements de quelque sorte ou en dépendant, situés dans le district intitulé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Fiscales, à l'angle de la rue St. Charles et de la rue St. Louis, dans le premier district de cette ville, le JECIDI, le 20 mars 1905 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Deux lots de terrain assujettis aux taxes et impôts de la ville de New Orleans, et leurs servitudes, et avantages, et appartenements de quelque sorte ou en dépendant, situés dans le district intitulé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Fiscales, à l'angle de la rue St. Charles et de la rue St. Louis, dans le premier district de cette ville, le JECIDI, le 20 mars 1905 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Deux lots de terrain assujettis aux taxes et impôts de la ville de New Orleans, et leurs servitudes, et avantages, et appartenements de quelque sorte ou en dépendant, situés dans le district intitulé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Fiscales, à l'angle de la rue St. Charles et de la rue St. Louis, dans le premier district de cette ville, le JECIDI, le 20 mars 1905 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Deux lots de terrain assujettis aux taxes et impôts de la ville de New Orleans, et leurs servitudes, et avantages, et appartenements de quelque sorte ou en dépendant, situés dans le district intitulé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Fiscales, à l'angle de la rue St. Charles et de la rue St. Louis, dans le premier district de cette ville, le JECIDI, le 20 mars 1905 à midi, de la